N°283

Mai - Juin 2015

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbouillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	**2**
Compte rendu des activités	
Découverte du site du Cobri, entre Ave-et-Auffe et Lessive	**4**
Gestion de la réserve naturelle des NHL du Cobri	**10**
Chantier de gestion à la carrière de la Lesse à Resteigne	**11**
Commémoration des 20 ans de gestion au Gros Tienne	**12**
Matinée ornithologique dans les environs d'Auffe	**15**
La source de Tridaine – une histoire de pierre et d'eau	**16**
Le monde passionnant des rapaces nocturnes	**20**
Printemps Grandeur Nature et visite guidée de la mégaphorbiaie de Lomprez	**22**
Chronique de l'Environnement	**24**
Informations	**26**
Bibliothèque	**27**

www.naturalistesdelahautelesse.be

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous		Organisateur*
Dimanche 26 avril	Prospection naturaliste contribuant à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique le long de la Lesse en aval de Houyet. Toutes les compétences sont les bienvenues !	9h30 Pont de la Lesse à Houyet	✿	Claire Brenu et Marc Paquay
Weekend des Vendredi 1er Samedi 2 Dimanche 3 mai	Mini-session de printemps en Lorraine française dans la région de Dun-sur-Meuse. **!!! Les inscriptions sont clôturées !!!**	Rendez-vous : le vendredi 1er mai, à 9h00, à la sortie de Mouzon, en direction de Stenay, sur le parking de "Ardennes -Meuse-boissons"	✿	Francine Van Den Abbeele Marc Paquay Claire Brenu
Samedi 9 mai	Dans la vallée de l'Ourthe, entre l'ermitage Saint-Thibaut et l'arboretum Robert Lenoir au moulin de Bardonwez.	9h30 Eglise de Marcourt		André d'Ocquier et Jean-Louis Giot
Samedi 16 mai	Prospection naturaliste et botanique dans la réserve naturelle Natagora des Spinets (On, Marche-en-Famenne).	9h30, parking du Carrefour Market de On (Rue Delvigne, rue principale, +/- 500m après le tunnel du chemin de fer en venant de Jemelle).	✿	Daniel Tyteca et Dominique Champluvier
Dimanche 31 mai	Prospection naturaliste contribuant à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique le long de la Lesse en aval de Houyet (suite) Toutes les compétences sont les bienvenues ! (suite).	9h30 Pont de la Lesse à Houyet	✿	Claire Brenu et Marc Paquay
Samedi 6 juin	Excursion à Virelles **Inscription obligatoire:** l'accès à la réserve naturelle est limité à 20 personnes (premiers incrits ...). S'inscrire auprès de Marie Lecomte (coordonnées en dernière page). Veuillez préparer 8 € pour le paiement de la visite guidée de la réserve et l'entrée à l'aquascope (prière de venir avec la monnaie exacte et avec le moins de pièces possible!). **Compte rendu:** nous lançons un appel ! Qui veut bien se charger de la rédaction du compte rendu à publier dans les prochains Barbouillons ? Se signaler lors de l'inscription... Celui qui s'en chargera aura ....toute notre reconnaissance ! **Programme:** 9h30 - 12h00: Visite guidée de la réserve naturelle La réserve naturelle est très peu accessible au grand public, ce qui permet d'assurer la quiétude et le maintien de la faune et de la flore que l'on y retrouve. Elle présente des milieux très diversifiés : plan d'eau, roselière, aulnaie marécageuse, pelouse calcicole, saulaie, pré de fagne,… Durant la visite, le conservateur nous accompagnera et axera la visite sur les milieux et	7h30 Rassemblement au parking de Ciergnon près de la sortie n°22 de la E411 (sur la route Dinant-Neuchâteau, près du chalet) pour organiser un co-voiturage ou 9h15 à l'entrée de l'Aquascope de Virelles	◷ ☎ ✿	Claire Brenu Marie Lecomte

Date	Sujet	Rendez-vous		Organisateur*
	leur gestion ainsi que sur la faune et la flore rencontrées à cette saison. **Port de bottes obligatoire !** Après-midi: visite libre de l'aquascope et du parcours extérieur autour de l'étang. Retour: l'aquascope ferme à 17h00			
Dimanche 14 juin	Prospection botanique et naturaliste dans la nouvelle réserve naturelle Natagora de Froidlieu (au sud du Coputienne).	9h30 Eglise de Froidlieu	✿	Marc Paquay Daniel Tyteca Thibaut Goret
Samedi 20 juin	Prospection naturaliste au Cobri. Nous entamerons un inventaire botanique et faunistique de notre nouvelle réserve, de façon à caractériser la « situation initiale », puisque nous nous proposons par la suite de poursuivre les mesures d'entretien et de gestion entamées le 21 février dernier.	9h30 Eglise de Ave	✿	Daniel Tyteca
Dimanche 28 juin	Promenade botanique	9h30 Parking de l'Eglise de Han-sur-Lesse		Dominique Champluvier et Arlette Gelin
Samedi 4 juillet	Prospection naturaliste contribuant à l'inventaire du Parc Naturel des Deux Ourthes, de Chifontaine à Gouvy. L'après-midi nous irions prospecter dans la vallée du Glain qui se trouve toujours dans le périmètre du Parc Naturel des Deux Ourthes. Toutes les compétences sont les bienvenues !	9h30 Eglise de Courtil (attention, ne pas confondre avec Bovigny)	✿	Nathalie Claux (PNDO, 061/21 04 02 du lundi au mercredi) et Danny Klaessens
Samedi 11 juillet	Les restaurations écologiques du Projet LIFE Lomme (1e partie). Suivi évolutif des sites restaurés. Matériel nécessaire: bottes (milieux très humides).	**9h00** Libin, parking devant l'église.	◷	Hubert Baltus 0496/621.401
Samedi 18 juillet	Prospection naturaliste dans la région de Wavreille.	Précisions suivront		
Jeudi 23 juillet	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Local de Chanly, rue du Tombois		

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !
Prochaine réunion du Comité proposée le 5 juin 2015 (19h00).
(*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

☎	Avertir le guide de la participation	PF	Promenade familiale	⚒	Chantier	✱	Endurance requise
☂	Annulé en cas d'intempéries	☆	Activité nocturne		Activité en salle	◷	Horaire inhabituel
✿	**Activité spécialisée** **Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation**					⚠	Attention changement !

Dimanche 15 février

Découverte du site du Cobri, entre Ave-et-Auffe et Lessive

DANIEL TYTECA

C'est par un temps gris et frais, mais tout à fait acceptable, qu'une quinzaine d'entre nous se préparent à visiter, la première fois pour la plupart, ce petit bout de terre dont, grande première dans l'histoire de notre association, les Naturalistes de la Haute-Lesse viennent de faire l'acquisition.

Depuis quelques années, les Naturalistes caressent l'espoir de faire l'acquisition d'un terrain, de dimension compatible avec la taille de notre association et avec notre budget, qui puisse matérialiser notre contribution à la conservation de la Nature. Deux tentatives avaient précédemment échoué, mais cette fois-ci nous tenions le bon bout, nous allions enfin l'avoir, « notre » réserve naturelle. Le projet avait été préalablement soumis, discuté, et finalement accepté par vote lors de notre Assemblée générale du 17 janvier dernier.

C'est donc le 13 février 2015 que nous signions l'acte de vente, en présence du vendeur, notre membre Michel DAVID. La parcelle, d'une superficie totale de 1ha 53a 50ca, est en fait improprement appelée « Cobri », cette dénomination étant attribuée à un ensemble de prairies situées environ 1 km plus au nord. Le site devrait en principe s'appeler « Aux Sapins », voire même « Les Sapins de Noufosse » d'après la carte IGN, mais l'appellation « Cobri » nous était devenue tellement familière et plus sympathique que les autres dénominations ; de plus, le site est traversé par le ruisseau du Cobri (affluent de la Wimbe, qui se jette dans la Lesse à Villers-sur-Lesse), dont il constitue pratiquement la source.

Notre sortie de ce 15 février nous permet d'abord de situer le Cobri dans son cadre d'ensemble. La Figure 1 (extraite de DELVAUX DE FENFFE 1989) montre la situation géologique locale, au niveau des anticlinaux (reconnaissables par l'ossature des calcaires givétiens, symbolisés par des briques) de Wavreille (en haut) et des Boyés (en bas). Les anticlinaux sont entourés des calcaires et schistes du Frasnien inférieur (symbolisés par la zone blanche avec un trait noir en son centre).

Il se fait que, par un concours de facteurs favorables, où interviennent notamment des sols avec de meilleures propriétés de rétention de l'eau, une grande partie des sites identifiés comme « intéressants » du point de vue biologique se situent précisément dans cette zone du Frasnien inférieur. Prenons le cas du massif du Roptai, qui constitue la résurgence de l'anticlinal de Wavreille après son ennoyement au niveau de Auffe en venant de l'est (Figures 1 et 2). La Figure 2 montre l'emplacement des sites identifiés, au niveau du Roptai, comme majeurs dans la conservation des orchidées (TYTECA 2015), et par là donc, intéressants d'un point de vue biologique général. Comme on peut le voir, ils se situent bien presque tous dans la zone du Frasnien inférieur.

Notre itinéraire de ce jour passe d'abord au Tienne du Borquet, pratiquement enclavé dans le village d'Ave. Un rapide arrêt nous permet de percevoir l'évolution de ce site, géré depuis quelques années par pâturage. Ce mode de gestion est particulièrement favorable à la richesse végétale, en particulier aux orchidées (voir TYTECA 2015). Nous voyons notamment une énorme rosette de feuilles, déjà bien développée, de l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), relevé ici pour la première fois en 2011.

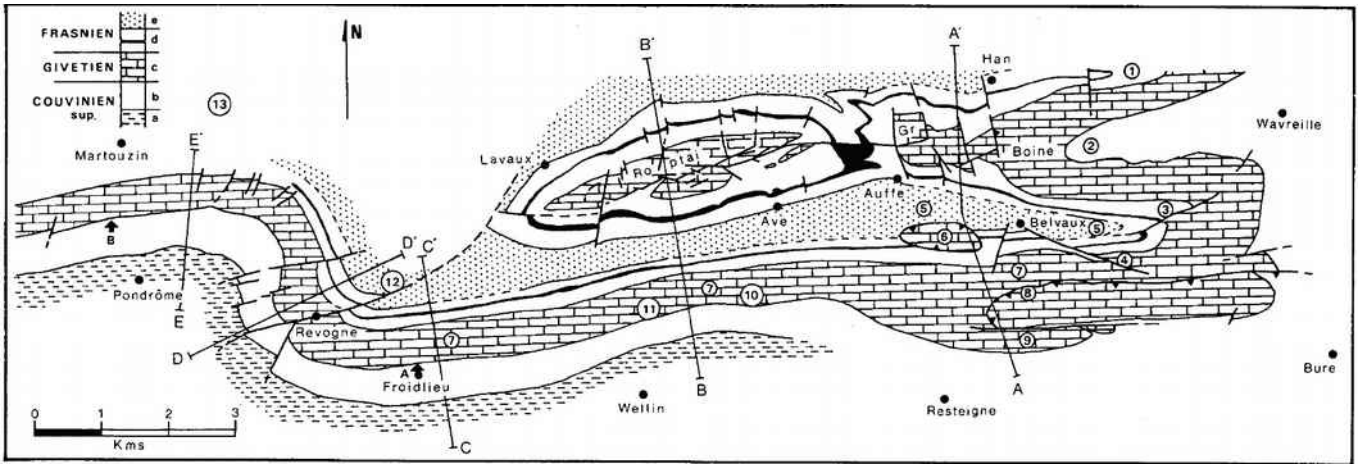

Figure 1. – Situation géologique générale des anticlinaux de Wavreille (en haut) et des Boyes (en bas). Schéma extrait de Delvaux de Fenffe (1989).

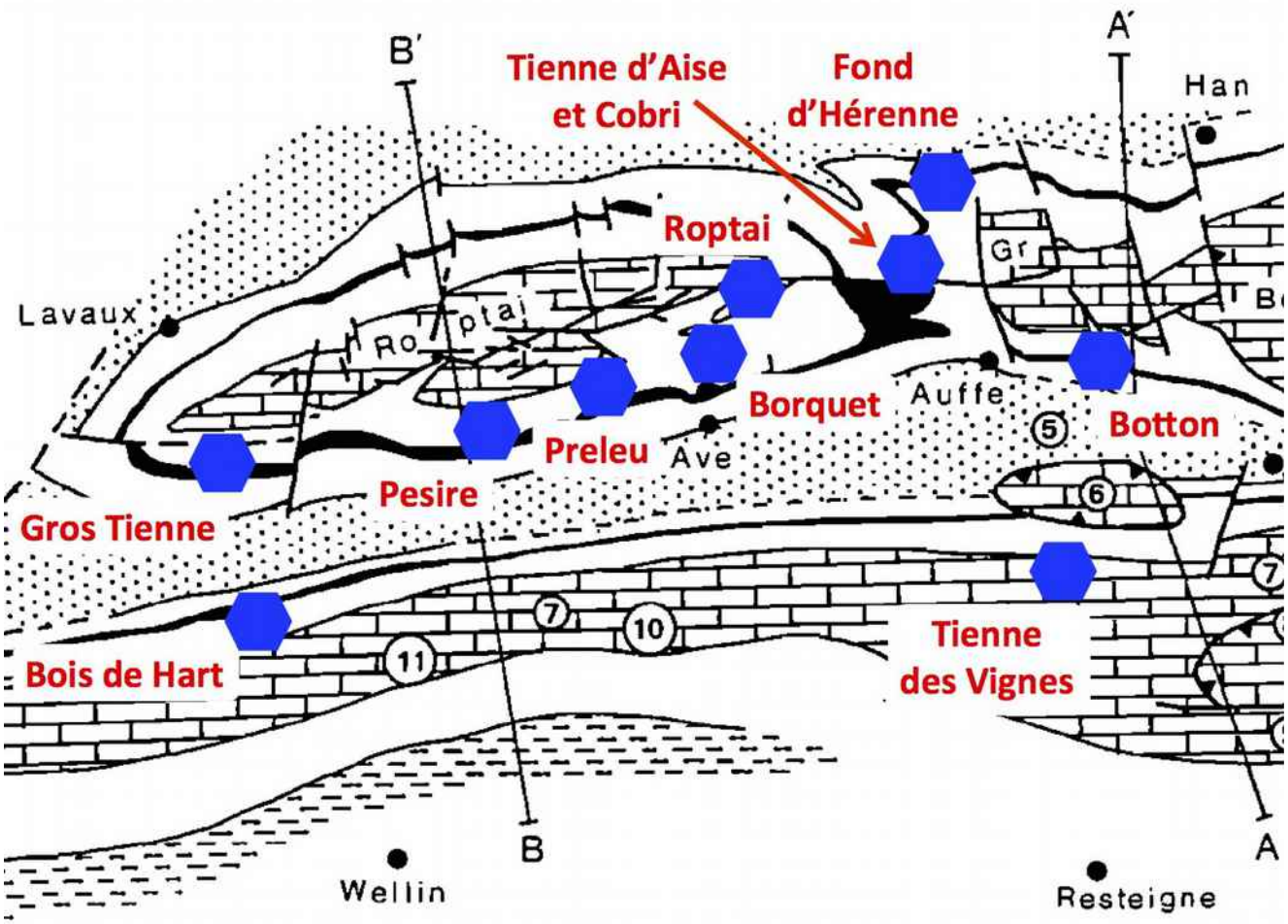

Figure 2. – Le massif du Roptai avec la position des sites majeurs dans la conservation des orchidées (extrait de la Figure 1 – élaboré à partir d'un schéma de Delvaux de Fenffe 1989).

Avant de rejoindre le Cobri, nous passons encore par la Réserve naturelle domaniale du Roptai, également gérée par pâturage. L'évolution du biotope, très favorable, nous donne un avant-goût de ce que nous pouvons espérer pour le Cobri, dès que la gestion en aura été adéquatement planifiée …

Et nous voici enfin arrivés au Cobri. La carte de la Figure 3, où le Cobri est repris sous le nom de « Les Sapins de Noufosse », constitue, comme on le voit, un prolongement naturel, vers le nord-ouest, du Tienne d'Aise. Celui-ci est déjà érigé en réserve naturelle domaniale, en deux parties, « Tienne d'Aise nord » (auquel se rattache le Cobri) et « Tienne d'Aise sud ».

Quant à la parcelle du Cobri, elle est bien délimitée comme le montre la Figure 4 : il s'agit, grosso modo, du triangle bordé à l'est par un double talus, parcouru par un chemin qui marque la transition vers le Tienne d'Aise nord. Le Cobri comprend plusieurs parties, dont trois sont certainement dignes d'intérêt :

1. La pelouse calcicole, délimitée plus ou moins nettement par la ligne de talus. Cette pelouse est actuellement fortement embroussaillée : la dernière action de gestion date du début des années 2000. En 2004, la pelouse présentait l'aspect illustré à la Figure 5.

2. Au nord de la pelouse, sur une pente nord, nous avons une partie boisée plus ou moins pentue, avec localement un rocher.

3. A l'est, se trouve le vallon du Ruisseau du Cobri naissant, dans un fond plus ou moins plat, avec une zone humide dont une partie a été excavée, laissant apparaître une mare avec une île. Dans cette partie des peupliers ont été plantés, atteignant maintenant une belle taille.

4. Entre la zone humide et la pelouse, et au sud de celle-ci, on a une zone actuellement très fortement embroussaillée et pratiquement impénétrable.

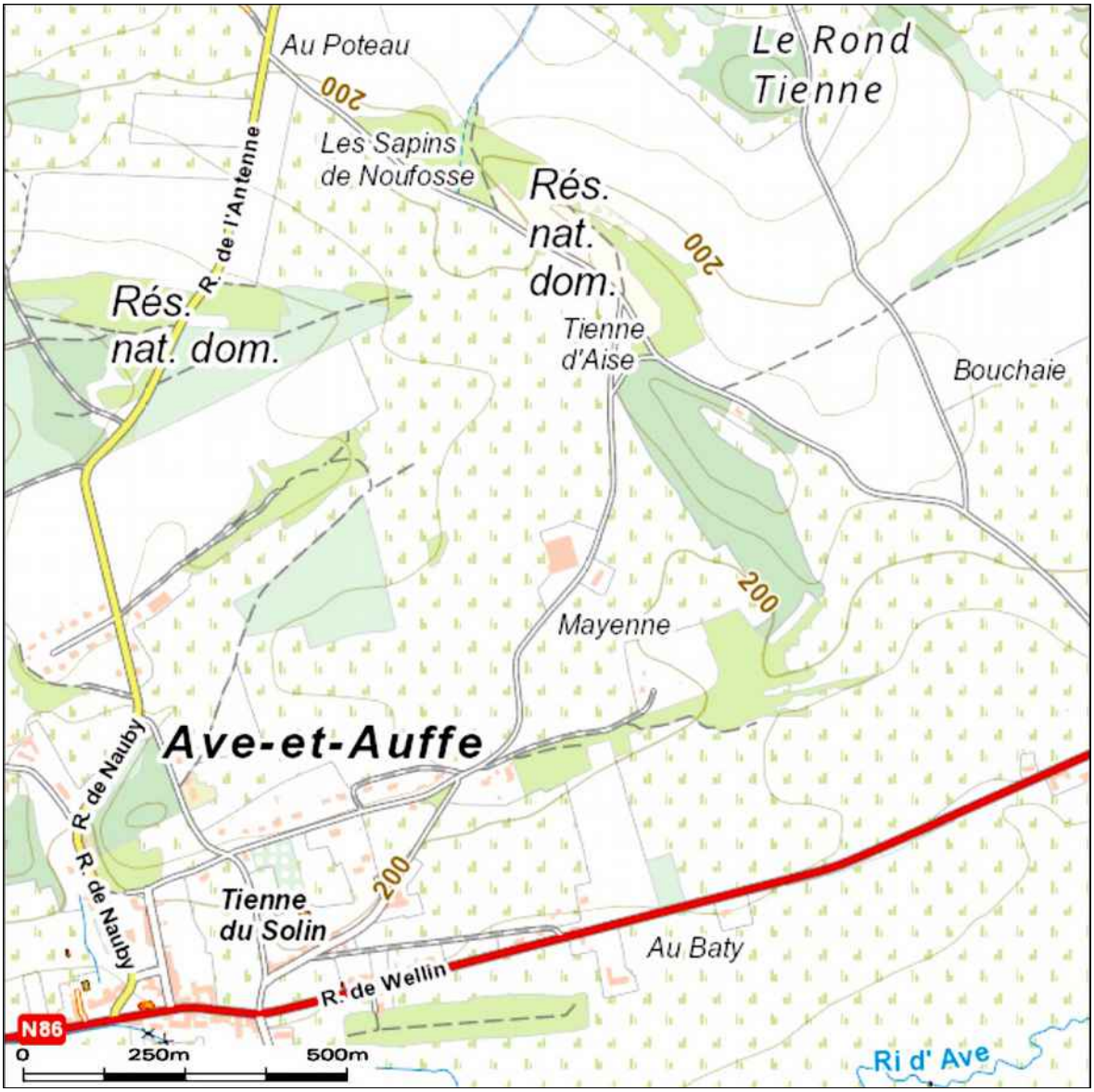

Figure 3. – Position du Cobri (« Les Sapins de Noufosse ») et du Tienne d'Aise dans la campagne d'Ave-et-Auffe (extrait de carte de l'Institut Géographique National, http://www.ngi.be/topomapviewer/public).

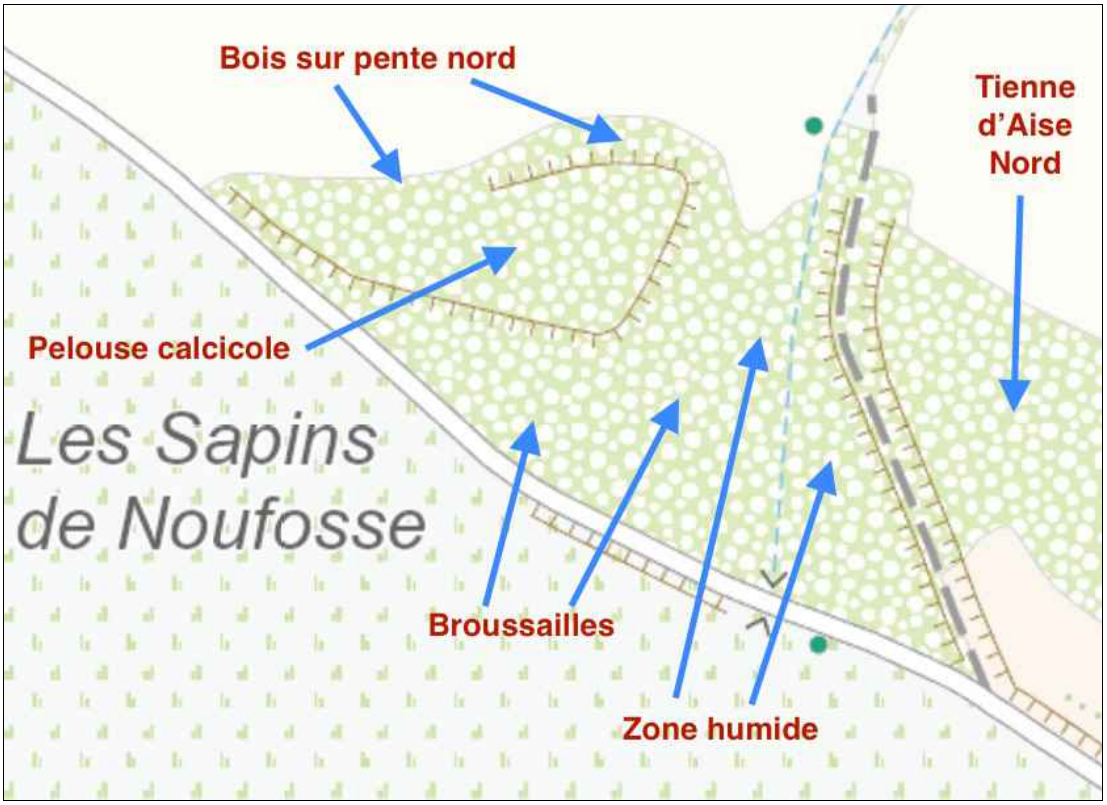

Figure 4. – La parcelle du Cobri, propriété des Naturalistes de la Haute-Lesse, avec l'emplacement des différentes parties (voir texte - extrait de carte de l'Institut Géographique National, http://www.ngi.be/topomapviewer/public .

Figure 5. – Le Tienne du Cobri, bien visible au centre de la photo. Juste devant lui, se trouve la route allant de Lessive à Ave-et-Auffe ; à l'arrière à droite, on aperçoit le Thier des Falises. 7 novembre 2004 (photo extraite de Tyteca 2008).

Nous parcourons enfin notre nouvelle propriété. L'accès à partir de la route est impossible en raison de l'embroussaillement ; pour accéder à la pelouse calcicole, il faut longer le tienne par le nord, en bordure de cultures. Des trouées dans le petit bois nous donnent enfin accès à la pelouse. Arrivés au sommet (Figure 6), nous constatons l'état avancé d'embroussaillement, dû au fait de l'absence totale d'entretien depuis plus de dix ans. C'est ici que nous relevions encore, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, des petites populations d'orchidées, parmi lesquelles deux espèces remarquables, l'orchis singe (*Orchis simia*) et l'ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), toutes deux absentes du Tienne d'Aise (nord et sud).

Pour continuer la visite, il nous faut rebrousser chemin et rejoindre la limite nord, qui aboutit rapidement au vallon du Cobri, où nous pouvons emprunter le chemin marquant la limite avec le Tienne d'Aise nord. De là, nous pouvons descendre dans la zone humide marquant le début du Ruisseau du Cobri. Cette zone est relativement bien dégagée, mais assez ombragée du fait de la présence de grands peupliers et d'un certain couvert arbustif. La mare est bien visible (Figure 7), mais probablement assez eutrophisée, en raison de l'écoulement des eaux provenant des prairies au sud, où pâturent vaches et chevaux.

Ces observations débouchent sur un ensemble de mesures à prendre, qui feront l'objet de notre activité suivante, le 21 février (gestion du Cobri) !! Notre activité d'aujourd'hui prend fin aux environs de midi.

Figure 6. – Notre groupe au sommet de ce qui reste de la pelouse calcicole du Cobri, avec une vue vers le sud. 15 février 2015 (D. Tyteca).

Références

Delvaux de Fenffe, D., 1989. Structures tardi- et post-hercyniennes dans le bord sud du Synclinorium de Dinant, entre Han-sur-Lesse et Beauraing (Belgique). *Annales de la Société Géologique de Belgique* **112** (2) : 317-325.

Tyteca, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

Tyteca, D., 2015. Evolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 – 2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse* n° 6 : 43 pp.

Figure 7. – Le fond du vallon du Cobri, près de sa source, avec la mare et la petite île. 15 février 2015 (D. Tyteca).

Samedi 21 février

Gestion de la réserve naturelle des NHL du Cobri

GEORGES DE HEYN

Malgré une météo très pessimiste annonçant pluie, grésil ou neige, une dizaine de naturalistes s'étaient donné rendez-vous à l'église d'Ave pour entamer un toilettage de la réserve fraîchement acquise. Leur enthousiasme s'est révélé payant car ils ont bénéficié au long de la journée d'un temps sec et même de quelques timides apparitions d'un soleil de fin d'hiver.

Marc Paquay, avec la nouvelle débroussailleuse, crée, au départ de la route, un chemin dans le taillis d'épineux serrés qui encercle les lambeaux de pelouses calcicoles occupant le sommet du tienne et une partie de son flanc sud. Les autres membres de l'équipe suivent avec taille-branches, fourches et rateaux pour éliminer les rares repousses de prunelliers et d'aubépines qui ont été épargnées par la redoutable Dolmar et sa lame aiguisée.

1) Débroussaillement et nettoyage (photo Claire Brenu)

Le chemin est tracé, les branches et arbustes éliminés sont entassés pour créer des refuges pour la couleuvre coronelle, autrefois présente, et qui se nourrit des lézards vivipares aimant les milieux secs et ensoleillés.

2) Constitution de tas (photo Claire Brenu)

Philippe Corbeel s'empresse d'allumer un feu sur le sommet du Cobri en un endroit soigneusement choisi pour ne pas créer une zone pouvant créer un préjudice au développement de la pelouse. Les branchages récoltés sur la zone d'extension de la pelouse calcicole alimenteront le feu, ce qui règle le problème d'élimination des déchets végétaux.

3) Démarrage du feu (photo Claire Brenu)

Marc, en pleine forme, abat un travail considérable et la zone de pelouses potentielles est plus que doublée. Une large zone de pelouse est débarrassée de ses épineux, seuls subsistent quelques îlots de chênes sessiles ou de vénérables aubépines parasitées par le gui. Entre la route et la pelouse, des fourrés épais permettront au rossignol et aux fauvettes de trouver refuge.

Nous sommes tous impatients (particulièrement notre président) de voir l'évolution de cette pelouse qui devrait accueillir à nouveau orchidées et autres plantes calcicoles des milieux secs ensoleillés. Une inconnue subsiste, l'envahissement du milieu par *Brachypodium pinnatum* qui risque de réduire nos efforts à néant, mais nous avons le temps devant nous et un suivi régulier, avec une gestion douce, devrait à la longue redonner toute sa splendeur au Tienne du Cobri.

Il reste également à éliminer les peupliers dont l'ombrage et les feuilles mortes étouffent la mare de bas de pente afin d'établir une mégaphorbiaie et de permettre aux batraciens de retrouver un milieu ouvert favorable, mais là, c'est affaire de forestiers.

En fin d'après-midi les prévisions pessimistes de la météo se vérifient, mais le travail est terminé et chacun, fatigué mais heureux, rentre chez soi satisfait du travail accompli.

Samedi 28 février

Chantier de gestion à la carrière de la Lesse à Resteigne

PIERRE LIMBOURG

Le sommet de la carrière de la Lesse à Resteigne héberge une des plus importantes -sinon la plus importante- population de gentiane ciliée (Gentianella ciliata) du pays. Pour rappel, l'espèce y avait fait son apparition dans les années 1995-1996 à la suite de l'enlèvement par l'exploitant de la couche superficielle du sol afin de mettre à nu la roche calcaire sous-jacente. La carrière a cessé toute activité depuis lors.

Malheureusement, le développement de semis spontanés de bouleaux et surtout de pins compromettait, par leur ombrage, le maintien de la magnifique population de gentianes (*G. ciliata* et *G. germanica*). C'est pourquoi, avec l'accord du propriétaire -mais sans que les Naturalistes aient un droit quelconque sur le site- une première opération de déboisement y avait été effectuée le 25/02/2006 par les Naturalistes de la Haute-Lesse avec l'appui du PCDN de Tellin (cf Barbouillons n°229, p. 17). Une seconde intervention avait eu lieu le 27/02/2010 au même endroit, afin de contrôler les nouveaux semis et éliminer les rejets apparus depuis lors.

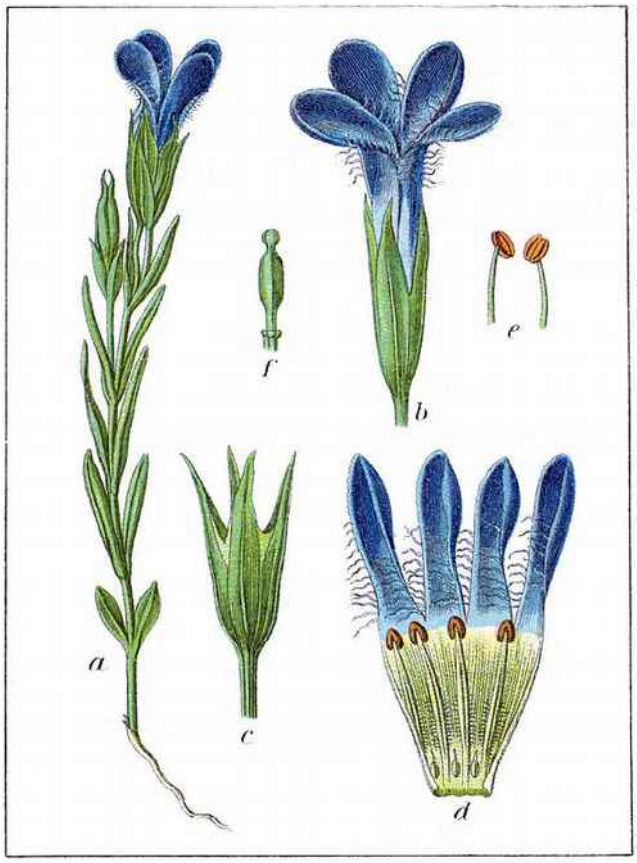

Gentianella ciliata (Deutschlands Flora)

L'évaluation du nombre de pieds fleuris de gentianes effectuée tous les 3 ans, en septembre, a montré le maintien de cette magnifique population (des milliers de pieds de *G. ciliata* et des centaines de *G. germanica*!).

Une nouvelle intervention a été jugée indispensable cette année pour éliminer à nouveau tous les jeunes pins qui risquaient de compromettre la station. Le travail a été effectué ce samedi, sous de bonnes conditions météo, par une quinzaine de Natu's auxquels s'étaient joints quelques membres du PCDN de Tellin.

(photo Claire Brenu)

(photo Claire Brenu)

Un grand merci à tous, en particulier à Eric Lavis qui n'a pas ménagé ses efforts pour évacuer la masse imposante du produit des coupes, ainsi qu'à Chantal Bassiaux pour le barbecue offert par le PCDN.

Dimanche 8 mars

Commémoration des 20 ans de gestion au Gros Tienne

Daniel Tyteca
avec le concours de Stéphane Tombeur
et de Claire Brenu pour les photos

1995 marque le début des grandes opérations de gestion de nos sites naturels, faisant suite à une longue période d'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles qui ont marqué nos paysages au cours des siècles passés. Parmi ces sites, dans notre région, figurent au premier plan les pelouses calcicoles. Aujourd'hui, nous célébrons les 20 ans de la reprise en main de l'une des plus prestigieuses : celle du Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne.

Pour la circonstance, une bonne quarantaine de participants sont réunis, provenant des organismes et associations qui, de près ou de loin, ont œuvré à la mise en place et à la gestion de la Réserve naturelle domaniale du Gros Tienne : les Naturalistes de la Haute-Lesse bien sûr, mais aussi les Cercles des Naturalistes de Belgique, Ardenne et Gaume, le Service Public de Wallonie (DGO Agriculture, Ressources naturelles et Environnement), le Département Nature et Forêts de Wallonie, … Je me propose d'abord, dans les lignes qui suivent, de retracer brièvement la journée d'aujourd'hui dans son cadre plus général, pour en venir progressivement aux circonstances qui ont justifié l'organisation de cette commémoration.

Un peu d'histoire

La région de Rochefort – Han-sur-Lesse est connue depuis longtemps pour ses richesses floristiques. François Crépin, l'un des premiers directeurs du Jardin botanique de la Belgique devenue indépendante, et l'un des fondateurs de la Société Royale de Botanique de Belgique, était originaire de Rochefort. Il publia, dès 1860, la première Flore de Belgique, qui fit autorité durant des décennies. Il connaissait particulièrement bien la Flore de sa région d'origine et publia notamment une *Florule des Environs de Han-sur-Lesse* en 1873.

Plus près de nous, l'association Ardenne et Gaume, fondée en 1941, établit un réseau de réserves naturelles et de « Parcs Nationaux », parmi lesquels figurait en bonne place le « Parc National de Lesse et Lomme », d'une superficie de 950 ha, basé sur des baux emphytéotiques passés avec les communes de la région (Ardenne et Gaume 1970). L'association publia en 1964 la « Flore et Végétation du Parc National de Lesse et Lomme » (Thill 1964). Aujourd'hui, les Parcs Nationaux n'ont aucune existence légale et les baux emphytéotiques sont venus à expiration, mais l'intérêt pour la flore, ainsi que bien évidemment pour la faune de la région, ne s'est jamais estompé. Il fallait donc qu'une autre institution prenne le relais.

C'est ainsi que, de fil en aiguille, fut promulgué le 18 juillet 1991 l'« Arrêté de l'Exécutif régional wallon portant création de la Réserve naturelle domaniale de Lesse et Lomme ». Et le 18 avril 1997 vit la mise en place des Commissions Consultatives de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales, dont celle de Lesse et Lomme, dont le premier président fut Léon Woué, président des Cercles des Naturalistes de Belgique.

La gestion des réserves nouvellement créées n'attendit cependant pas 1997 pour démarrer, et dès 1995, c'est sous l'énergique initiative de Stéphane Tombeur, collaborateur d'Ardenne et Gaume et des Cercles des Naturalistes de Belgique, que fut entreprise la gestion de celle qui nous occupe aujourd'hui, le Gros Tienne.

Le milieu naturel et son évolution

Il vaut la peine de remonter à l'Atlas de Ferraris, première réalisation d'une cartographie complète et détaillée de nos territoires, à l'époque des Pays-Bas autrichiens (Atlas Ferraris 1777), pour illustrer deux aspects, visibles sur la Figure 1.

Premièrement, il y a eu des glissements dans la nomenclature des lieux : ce que nous appelons aujourd'hui « Gros Tienne » portait au 18ème siècle le nom de « Roptay » (avec « y »), alors que cette dénomination est aujourd'hui utilisée pour désigner la partie orientale du massif constitué de calcaires givétiens et située au nord-ouest d'Ave. Par contre, le nom « Solin », que nous utilisons aujourd'hui pour désigner la partie occidentale du même massif, était utilisée au 18ème siècle pour l'ensemble du massif (parties orientale et occidentale).

Deuxièmement, l'utilisation du territoire n'était pas très différente en 1777 de ce qu'elle est aujourd'hui : la plus grande partie du Gros Tienne (« Roptay ») était boisée, mais sur son flanc sud étaient établis des pâturages, sur toute la largeur du Tienne.

Figure 1. – La « Montagne de Solin » et la « Montagne de Roptay » (actuellement le Gros Tienne) au sud du village de Lavaux, à l'époque de l'Atlas de Ferraris (1777).

Par ailleurs, nous avons noté, dans un autre article de la présente revue (à propos du site du Cobri), qu'une grande partie des sites présentant un intérêt biologique majeur dans notre région, dont les pelouses calcicoles, étaient installés, non pas sur les calcaires givétiens, mais sur les calcaires et schistes du Frasnien inférieur situés au pourtour des grands massifs givétiens. C'est bien le cas de la pelouse calcicole du Gros Tienne.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les particularités de la flore des pelouses calcicoles, commentées à maintes reprises dans les publications scientifiques et naturalistes. Rappelons, si besoin en était, que la richesse et la biodiversité de tels sites constituent un héritage des activités agropastorales traditionnelles des siècles passés. Ces pratiques étant aujourd'hui révolues, les pelouses calcicoles se sont partout recolonisées progressivement par la forêt constituant la formation végétale généralement en équilibre avec de tels milieux. C'est pour éviter une telle recolonisation que nous tentons à l'heure actuelle de rétablir des pratiques de gestion permettant à la flore et la faune typiques des pelouses calcicoles de se maintenir et de prospérer.

Le Gros Tienne constitue à cet égard un habitat tout à fait exceptionnel, par la grande diversité biologique des espèces qu'il abrite, et par la présence de plantes particulièrement rares, dont la subsistance en ces lieux s'explique vraisemblablement par un sol retenant l'eau encore plus que dans d'autres pelouses similaires de la région. Ainsi, la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) n'est présente qu'en deux stations de Wallonie, et l'inule à feuilles de saule (*Inula salicina*) est pratiquement aussi rare ; toutes deux sont bien présentes au Gros Tienne. Il en va de même pour une orchidée découverte ici en 2004, l'épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), dont le Gros Tienne constitue vraisemblablement la seule station actuellement connue en Belgique.

Rappelons enfin que le Gros Tienne constitue sans doute le site le plus riche en orchidées de toute la région de Lesse et Lomme, et l'un des plus riches en Wallonie. Pas moins de seize espèces ont été répertoriées ici, soit à peu près la moitié des espèces d'orchidées de Lesse et Lomme, et environ le tiers des espèces de toute la Belgique ! A ces seize espèces il convient d'ajouter deux hybrides, l'un connu depuis longtemps entre l'orchis singe et l'orchis pourpre (*Orchis simia* × *purpurea*), dont c'est pratiquement aussi la seule station de Belgique, et celui, découvert en 2014, entre l'ophrys abeille et l'ophrys frelon (*Ophrys apifera* × *fuciflora*) (Tyteca 2015).

Les activités de gestion

Contrairement à la plupart des autres pelouses calcicoles de la région, le Gros Tienne est géré actuellement, et exclusivement, de façon mécanique, alors qu'ailleurs, on recourt plus généralement au pâturage extensif. Chaque année, on intervient sur environ un tiers de la superficie, alors que les deux autres tiers sont laissés en repos et procurent des refuges pour la faune habitant ces lieux. L'année suivante, c'est un autre tiers qui est géré, et ainsi de suite, de façon telle que chaque partie du Gros Tienne est traitée, grosso modo, tous les trois ans.

Le « traitement » en question consiste essentiellement en un débroussaillage et une élimination des rejets ligneux. Mais la gestion ne s'arrête pas là : chaque année de nouvelles parcelles boisées ou fortement embroussaillées sont ouvertes pour permettre l'extension des surfaces de pelouse … ce qui évidemment nécessite une intervention plus lourde sur l'ensemble de la superficie du Gros Tienne.

La gestion est assurée avec l'appareillage adéquat (débroussailleuses, tronçonneuses, coupe-branches, rateaux, fourches, bâches …), par une équipe de professionnels effectuant les travaux lourds, auxquels s'adjoignent, par la suite, des bénévoles pour les tâches plus légères. Pratiquement depuis le début, et chaque année, les Naturalistes de la Haute-Lesse font partie des bénévoles en question, en nombre variable : certaines années, au début, nous étions 20 … 30, alors que d'autres années, notre nombre descendait à deux ou trois …

La commémoration d'aujourd'hui

Je suis donc particulièrement heureux, aujourd'hui, d'accueillir quelque 23 Natus parmi la bonne quarantaine de personnes rassemblées ! C'est d'autant plus réjouissant et réconfortant que cette saison d'hiver 2014-2015 a connu un nombre exceptionnel d'activités de gestion : la première en octobre, le long du RAVeL à Ciergnon, en faveur des reptiles, une autre en décembre, déjà au Gros Tienne, mais surtout deux autres activités au cours des deux weekends qui ont précédé la gestion d'aujourd'hui, au Cobri le 21 février, et à la carrière de Resteigne le 28 février.

Notre journée commence par quelques allocutions d'usage en de telles circonstances : d'abord par Michel Peret, agent du DNF Rochefort, ensuite votre serviteur, puis Léon Woué, président des Cercles des Naturalistes de Belgique, suivi de Jean-François Hermanns, secrétaire d'Ardenne et Gaume, enfin Stéphane Tombeur, la véritable cheville ouvrière de toutes ces gestions.

Pour le restant de la journée, les participants sont divisés en deux groupes, alternant en fin de matinée et en début d'après-midi. Tandis que j'occupe l'un des groupes par une petite visite guidée à travers l'ensemble du site, l'autre groupe se consacre, sous la conduite de Stéphane, à terminer la gestion, par l'enlèvement des hautes herbes et branchages accumulés quelques jours auparavant par son équipe. De cette façon j'ai l'« avantage » (hum !) de ne participer à aucune des deux opérations de gestion … ce qui fait que j'ai manqué les explications très fournies et détaillées de Stéphane …

Et entre les deux demi-journées, nous avions un barbecue géant, bien arrosé et clôturé par les grandes tartes délicieuses de Rochefort … Journée mémorable, mais il faut dire que nous avions le concours actif des conditions météo !

Références

Ardenne et Gaume, 1970. Volume Jubilaire. Fonds Mercator, Anvers : 251 pp.

Le Grand Atlas de Ferraris (1777), 2009. Lannoo, Tielt.

Thill, A., 1964. La flore et la végétation du Parc national de Lesse et Lomme. *Ardenne et Gaume*, Monographie n° 5 : 51 pp. + 1 carte hors-texte.

Tyteca, D., 2015. Evolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 – 2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse* n° 6 : 43 pp.

Dimanche 15 mars

Matinée ornithologique dans les environs d'Auffe

DANY PIERRET

La météo capricieuse, caractéristique du mois de mars, n'était pas idéale pour l'observation des oiseaux. C'est dès lors dans une atmosphère froide, venteuse et humide qu'une douzaine de natus sont partis à l'écoute des premiers chants annonçant le retour du printemps.

Devant la chapelle d'Auffe, des tourterelles turques viennent profiter d'une vasque remplie d'eau de pluie pour venir se rafraîchir.

Au loin, la grive draine ponctue le silence matinal de son chant flûté.

Nous grimpons vers la route du Tienne d'Aise et observons des étourneaux sansonnets, des pinsons des arbres, et quelques moineaux domestiques.

De nombreux pigeons ramiers sont disséminés dans les prairies alentour, cachés dans la brume. Une bonne paire de jumelles est nécessaire pour déceler leur présence.

Le cri des oies bernaches du Canada retentit à l'horizon. Les bernaches du Canada prospèrent et leurs populations se développent largement, alors qu'il devient extrêmement rare de pouvoir encore observer nos oies indigènes comme l'oie cendrée ou l'oie des moissons…

Nous parvenons sur la crête surplombant le Rond Tienne, un tas de fumier recèle quelques bergeronnettes grises. Les narcisses sont en fleurs : le printemps n'est pas loin !

Un couple de bruants des roseaux est observé dans un cordon d'aubépines.

Nous atteignons le site du Cobri, récemment acquis par l'Association. La grive musicienne mène le concerto, où l'on peut également distinguer le plus discret accenteur mouchet, ainsi que le pic épeiche tambourinant.

Nous longeons le petit ruisseau de Cobri, bordé d'aulnes, mais aucun tarin des aulnes ne nous fait l'honneur de se montrer. Michel David nous fait remarquer que cette espèce est en déclin.

La grive mauvis est aperçue et reconnue à ses flancs orangés et son sourcil blanc. Les bandes de grives mauvis remontent vers le nord (Scandinavie, Islande, îles Féroé, Ecosse) où elles vont nicher.

Le vent piquant transperce les vêtements, les oiseaux sont moins téméraires que nous et se tapissent à l'abri. Nous entendons tout de même le grimpereau des jardins. Pierre Limbourg nous rappelle qu'en dehors de leur chant (qui reste le plus sûr critère pour les distinguer), il existe d'autres détails permettant de différencier le grimpereau des bois du grimpereau des jardins. Par exemple, le grimpereau des bois (présent essentiellement à l'est de la Meuse) se retrouvera davantage dans les futaies feuillues notamment les hêtraies ardennaises et même les pessières, les écorces lisses ne le dérangeant pas. Le grimpereau des jardins (présent dans toute la Wallonie) quant à lui affectionne les écorces rugueuses et s'observe facilement dans les parcs et jardins, aux alentours des villages, comme ici, dans le bois de chênes bordant le site des antennes de Lessive. Toutefois, les deux espèces peuvent cohabiter et ces critères d'écorces sont alors peu pertinents…

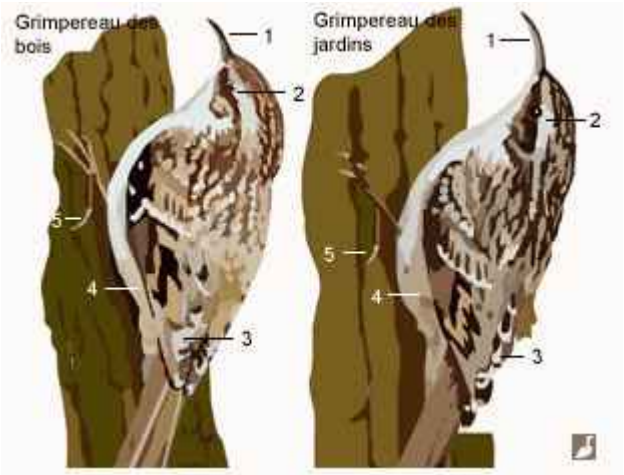

Comparaison du Grimpereau des jardins (Certhia brachydactyla) et du Grimpereau des bois continental (Certhia familiaris macrodactyla) (= la sous-espèce qui niche en France). Notez (1) le bec plus court du Grimpereau des bois, (2) les sourcils très similaires chez les deux oiseaux (plus nets et avec le blanc atteignant le front chez le Grimpereau des bois nordique), (3) les extrémités pâles des primaires plus "individualisées" chez le Grimpereau des jardins (plus diffuses chez le Grimpereau des bois), (4) les flancs légèrement teintés de chamois chez le Grimpereau des bois (pour la sous-espèce C. f. macrodactyla), (5) l'ongle postérieur plus court chez le Grimpereau des jardins. Schéma: Ornithomedia.com d'après Winfried D. Daunicht

Dans une haie le long de la route N955, nous admirons un couple de bouvreuils pivoines.

Notre inventaire se révélera assez maigre en raison des mauvaises conditions météorologiques mais cette matinée nous aura permis d'écouter et d'observer attentivement chaque espèce rencontrée, et puis, elle nous aura permis aussi, comme d'habitude, de refaire un peu le monde à la sauce naturaliste !

Samedi 21 mars

La source de Tridaine – une histoire de pierre et d'eau

DANIEL TYTECA ET GWENAËL DELAITE

Organisée dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau, et sous les auspices du Comité Source Tridaine, cette petite demi-journée, qui se veut didactique, rassemble quelque 36 participants et s'avèrera dense en commentaires et observations en sens divers. Ce sera pour nous l'occasion de rappeler les enjeux de la controverse née de la volonté de Lhoist d'approfondir la carrière de la Boverie, que nous avons largement commentée dans quelques numéros de la revue.

Pour nous rafraîchir les idées au point de départ, avant de nous mettre en route, nous commençons par évoquer quelques points de repère, qui sont repris dans l'encadré ci-dessous. Nous pouvons aussi nous référer au compte rendu de la visite effectuée le 5 octobre 2013[1].

QUELQUES REPÈRES SUR LES ACTEURS EN PRÉSENCE ET LA PROBLÉMATIQUE ACTUELLE

Abbaye Saint-Rémy

- Implantée depuis 1230
- Refondation (communauté monastique) en 1887
- Brasserie depuis 1595
- En 1952, création de la Trappiste de Rochefort sous sa forme actuelle
- Utilise la source de Tridaine
- Distribue son surplus d'eau à la ville de Rochefort (4/5 !)

Entreprise Lhoist

- Etablie depuis 1924 ; carrière de la Boverie
- Acteur important dans l'économie locale
- Important pourvoyeur d'emploi
- Grand groupe international

Saint-Rémy/Lhoist

- Coexistence et collaboration pendant des décennies
- Exemple : « Réserve naturelle Abbaye de Saint-Rémy et Léon Lhoist » (1964)
- Convention non prolongée dès 1993; seulement l'Abbaye

Problématique actuelle

- Entreprise Lhoist : intention d'approfondir la carrière de la Boverie.
- Essais en 2008 à brusque tarissement (temporaire) de la source de Tridaine
- En mai 2013, Lhoist introduit une demande de permis d'environnement aux fins de procéder à des essais de pompage
- Création du « Comité Source Tridaine » (Colibri-Famenne, Natagora, Natur. Hte-Lesse, citoyens)
- Permis octroyé dans un premier temps (octobre 2013)
- Recours introduit par Abbaye, Ecolo, personnes du Comité, Natur. Hte-Lesse, …
- Position de la Commune ?
- Permis retiré début 2014 par le Ministre Henry
- Recours introduit par Lhoist au Conseil d'Etat
- On en est là … L'Abbaye doit étudier la faisabilité d'une solution alternative éventuelle (autre aquifère)

1TYTECA, D., 2013. Samedi 5 octobre – Prospection de la Réserve de Saint-Rémy à Rochefort. *Les Barbouillons* N° 274: 14-22.

Nous nous dirigeons d'emblée vers le petit bâtiment abritant le captage de la source de Tridaine (point n° 2). Comme le captage est effectué ici, c'est bien l'Abbaye qui est propriétaire de l'eau, dont elle se sert pour produire la célèbre Trappiste, et dont elle distribue une partie importante à la ville de Rochefort, le surplus retournant au Biran, de façon à maintenir l'équilibre hydrologique. En période de sécheresse, il arrive parfois que la quantité d'eau ne suffise pas à alimenter les besoins de la ville, qui doit alors faire appel à des apports extérieurs auprès de la SWDE (Société wallonne des Eaux).

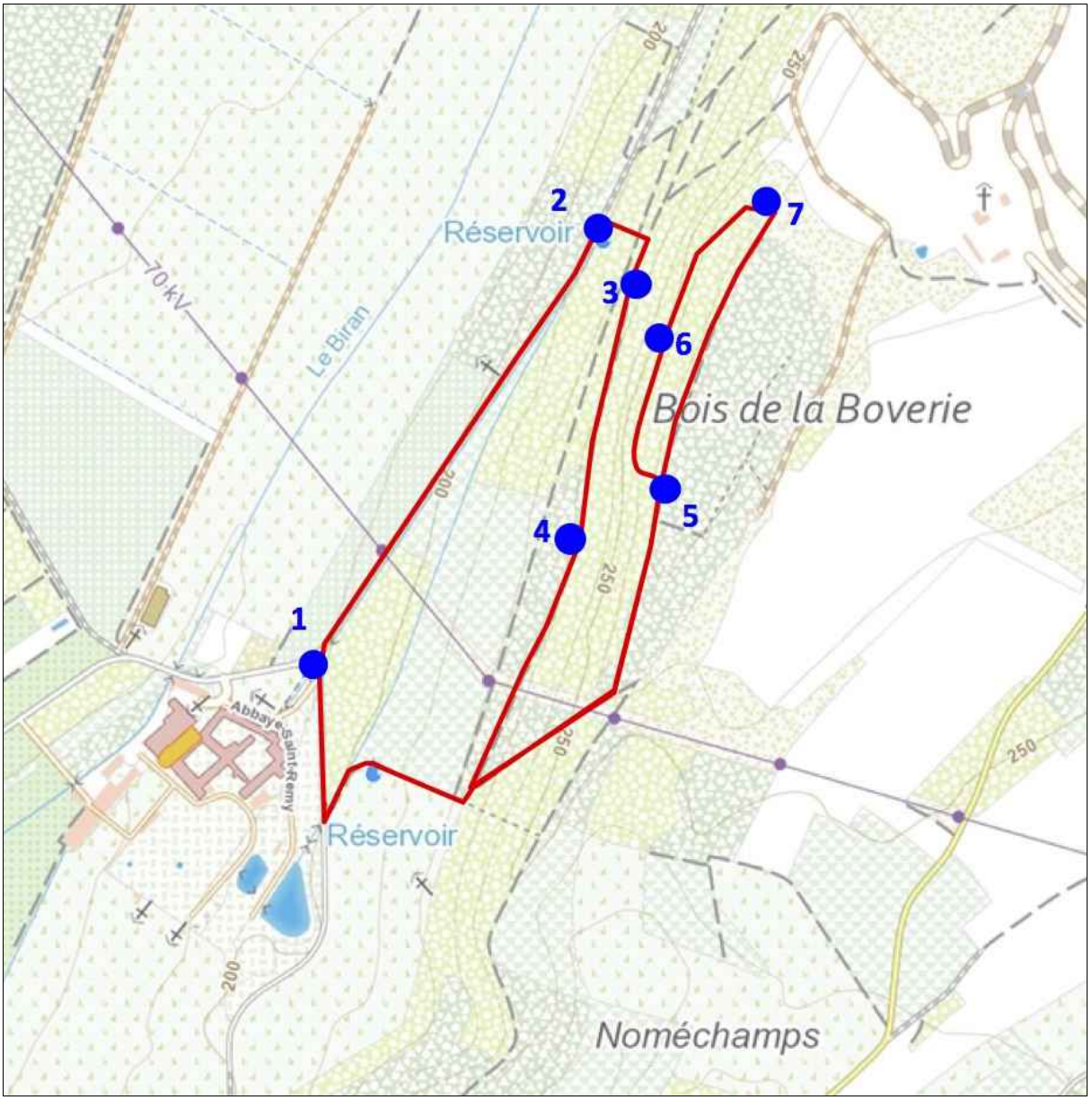

Figure 1. – Notre itinéraire du 21 mars. 1 – Point de départ ; 2 – Captage de Tridaine ; 3 – Galerie de Tridaine ; 4 – Coup d'œil sur la végétation ; 5 – Limite de la carrière ; 6 – Bas-fourneaux et orchidées ; 7 – Panorama sur la carrière, la Famenne et Havrenne (fond de carte : Institut Géographique National, http://www.ngi.be/topomapviewer/public).

Toute proche de là, mais cette fois-ci en propriété de Lhoist, se trouve la galerie de Tridaine, au fond d'un long couloir creusé dans la roche (point n° 3). C'est à partir d'ici qu'ont été effectuées diverses observations de chauves-souris, dont la survie et le bien-être risquent d'être bouleversés par la modification des courants d'eau et d'air qu'entraînerait l'exploitation envisagée par Lhoist, impliquant le tarissement de la source de Tridaine. C'est également en cet endroit qu'on peut se rendre compte à quel point la topographie de galeries souterraines peut s'avérer instable (à long terme), contrairement à ce qu'affirment les partisans du projet d'extension de la carrière.

En effet, comme ont pu s'en rendre compte des participants à une visite organisée par l'Abbaye en présence de la fonctionnaire de la Région wallonne chargée d'instruire le dossier, de nombreuses poutrelles métalliques sont nécessaires pour assurer la stabilité des lieux.

C'est à cet endroit aussi que, paille de fer, éponges et pailles à l'appui, Gwenaël nous propose une démonstration particulièrement didactique des effets de l'abaissement des nappes phréatiques, occasionné par l'approfondissement de la carrière à différents niveaux, impliquant (à nouveau) le tarissement de la Tridaine, ainsi que de l'importance des pompages qui seraient requis pour continuer à garantir la fourniture d'une eau en quantité suffisante (sans parler de la qualité …).

Nos pas nous conduisent ensuite à peu de distance de là, au point n° 4 : nous y effectuons diverses observations sur la végétation, la topographie et la géologie des lieux, en notant les liens entre les trois, particulièrement exemplatifs à cet endroit.

Légende : 1 : végétation ; 2 : sol ; 3 : roche calcaire ; 4 : aquifère

(Photo Delaite)

En effet, nous passons insensiblement de la chênaie-charmaie à primevère à la chênaie-charmaie à ail des ours, à mesure que le terrain devient plus plat et permet donc de mieux retenir l'eau. Le sol est constitué de schistes et calcaires du Frasnien inférieur, alors qu'au-dessus de nous, sur la pente menant à la carrière, des gros blocs de rochers, particulièrement impressionnants, annoncent que nous effectuons la transition vers les calcaires du Givétien. Aux endroits plus pentus, plutôt dans des vallons encaissés s'étendant entre les rochers, prospèrent des fragments de l'érablière de ravin, se signalant notamment par l'abondance d'une fougère, la langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*). Dans les deux faciès de la chênaie-charmaie, nous notons l'abondance des jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*), en pleine floraison.

Nous grimpons ensuite vers le plateau et atteignons le point n°5. A cet endroit, des clôtures empêchent l'accès aux abords immédiats de la carrière : vu les extensions déjà réalisées de la carrière de la Boverie, il devenait impossible de maintenir, dans ses limites alors existantes, le périmètre de l'« antique » « Réserve Abbaye de St. Rémy et Léon Lhoist » (voir Tyteca 2013, op. cit.). Dans les chênaies-charmaies avoisinantes, parmi les plus belles de la région, des cueilleurs de jonquilles s'en donnent à cœur joie.

(Photo Delaite)

Un peu plus loin (point n° 6), une double devinette est proposée aux participants. D'abord, par quoi sont occasionnés les affaissements et autres fosses, parfois importants, observés à quelques endroits ? On y va de l'explication liée à la géologie : effondrement de la voûte d'une cavité karstique, par dissolution des couches calcaires (nous sommes en plein sur le Givétien à présent), ce que dans la région des Grands Causses on appelle « avens », ou liée à un fait de guerre. Rien de tout cela : il s'agit tout simplement de restes de bas-fourneaux, comme nous l'a expliqué Louis Melignon lors de la visite du 5 octobre 2013.

Ensuite, on signale en ces lieux l'abondance de l'orchis mâle (*Androrchis mascula*), qui constitue une espèce caractéristique de la chênaie-charmaie à primevère. Cette orchidée n'est évidemment pas encore en fleurs à cette époque, mais elle est reconnaissable à ses feuilles en rosettes, brillantes, maculées de taches brunes chez environ 50 pour cent des individus, immaculées chez les autres. Nous demandons aux participants de les trouver … ce qui n'offre aucune difficulté, tant ces plantes sont abondantes.

Dernier point de la demi-journée, quittant la chênaie-charmaie, nous nous arrêtons à nouveau en bordure de la clôture délimitant la carrière de la Boverie (point n° 7). Nous jouissons ici d'un panorama particulièrement étendu : immédiatement devant nous, la carrière déjà largement impressionnante avec ses différents niveaux ; plus à l'ouest et en arrière, le village d'Havrenne ; encore plus à l'ouest (comme dirait le Professeur Tournesol), la dépression de la Famenne schisteuse et l'amorce du zoning industriel de Rochefort ; tout au fond enfin, les crêtes du Condroz. Gwenaël nous offre encore de longues explications, sur la géologie et les conséquences des activités du carrier, qui tiennent littéralement le public en haleine !

De retour à notre point de départ, Gwenaël nous propose le choix, bien de circonstance, entre deux boissons : la Trappiste ou l'eau de la Tridaine, servies dans des mini-gobelets. Merci à tous les participants pour l'attention, l'intérêt et la collaboration apportés à cette balade, et un merci tout particulier à Gwen qui en a préparé les différents aspects (avec un tout petit peu de mon aide), avec une méticulosité et un art didactique dont elle détient le secret.

(Photo Delaite)

Samedi 21 mars

Le monde passionnant des rapaces nocturnes

MICHEL DAVID ET FRANCIS BATHY

La Nuit de la Chouette est une initiative de Natagora qui a lieu tous les 2 ans aux alentours du 21 mars. En 2013, nous avions déjà participé à cet évènement. Michel David nous avait guidés à Wavreille mettant l'accent sur le saule têtard, qui peut présenter des cavités intéressantes pour la chouette chevêche et pousse généralement le long des cours d'eau. Entre les chouettes et l'eau, il n'y avait donc qu'un pas, que nous avons franchi.

Cette année, l'accent était mis d'autre part sur les pesticides et les conséquences désastreuses qu'ils peuvent avoir sur les oiseaux, particulièrement les poisons contre les rongeurs qui sont une des principales causes de mortalité des rapaces nocturnes. Les pesticides sont un problème que les défenseurs du milieu aquatique connaissent bien, eux aussi, puisqu'ils peuvent contaminer les nappes phréatiques durant des années… Ainsi, la Nuit de la Chouette se déroule à la même période que la Semaine sans pesticides et que les Journées Wallonnes de l'Eau.

Autant d'événements qui ne sont pas incompatibles et pour lesquels 4 associations se sont réunies et ont relevé le défi de présenter au grand public le monde passionnant des chouettes et hiboux : Natagora, La Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux, les Naturalistes de la Haute-Lesse et le Contrat de rivière Lesse.

Une cinquantaine de participants étaient au rendez-vous à Eprave (photo CR Lesse).

Rémy Pierlot nous avait concocté un exposé rigoureux et complet présentant les rapaces nocturnes les plus « communs » de nos contrées, à savoir la chouette hulotte, le hibou moyen-duc, la chouette effraie, la chevêche, le hibou grand-duc et la chouette de Tengmalm.

Cette présentation nous a fait découvrir de nombreuses caractéristiques de ces oiseaux : leur morphologie, leur régime alimentaire, leur chant, leur écologie et bien d'autres détails passionnants. Mais elle nous a aussi permis de nous rendre compte du travail remarquable effectué par les membres du Groupe de Travail "Famenne" de l'IRSNB[2], qui évaluent l'évolution de la population régionale de rapaces nocturnes et installent des nichoirs spécifiques dans les biotopes appropriés (leur zone de travail s'étend sur 14 communes à cheval sur la Famenne et l'Ardenne)[3].

Il faut savoir que les lieux de nidification des rapaces nocturnes se réduisent comme peau de chagrin étant donné que les nouvelles constructions présentent rarement des cavités pouvant les accueillir, que les vieux arbres creux se font rares et que les fermes disparaissent… Il n'est donc pas inutile des les aider à trouver un gîte accueillant.

Photo Francis Bathy

Hormis le manque d'habitats, d'autres menaces pèsent sur nos amis ailés : le trafic routier (1ère cause de mortalité), les empoisonnements de rongeurs qui constituent une bonne partie de leur nourriture, certaines cheminées dans lesquelles les chouettes tombent et ne peuvent

2 Collaborateurs du GT "Famenne" – IRSNB : Nicolas Pierrard, Mikaël George, Rémy Pierlot, Francis Bathy

3 Beauraing, Ciney (partie située en Famenne), Daverdisse, Hotton, Houyet, La Roche-en-Ardenne, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rendeux, Rochefort, Somme-Leuze, Tellin, Tenneville et Wellin

remonter…

Pour chaque espèce présentée, la conclusion est la même : les populations diminuent d'année en année…

Nichoir à chouette hulotte - GT Famenne (Photo Francis Bathy)

Toutefois, chacun peut agir à son niveau pour inverser la tendance :

- Préserver les vieux arbres morts, planter un verger haute-tige, planter des haies et des saules têtards.
- Quand il n'y a pas de cavités, placer des nichoirs (pour ce faire, contacter une association de protection des oiseaux).
- Ne pas utiliser de poison anti-rongeurs ni de pesticides.
- Laisser une ouverture dans son grenier ou sa grange.
- Ne pas rouler trop vite en voiture pour éviter les collisions avec les rapaces.
- Et évidemment, ne pas déranger les oiseaux au nid.

La présentation en salle terminée, nous nous rendons sur le terrain. Malheureusement, la météo n'est pas idéale : le froid et l'humidité n'incitent pas les chouettes à sortir…

Une patiente écoute nous permet tout de même de reconnaître le cri de la chouette chevêche. La hulotte ne se manifestera pas mais les plus persévérants auront le bonheur d'admirer et d'entendre l'effraie des clochers.

Nous concluons avec l'espoir que nos enfants auront encore le plaisir de pouvoir écouter de nombreux soirs l'ululement de la chouette chevêche survolant les vieux vergers, qu'ils puissent admirer le vol gracieux et fantomatique de l'effraie des clochers en liberté… que toutes les nuits de l'année puissent être… des nuits de la chouette.

Poussins d'effraie en nichoir - GT Famenne (Photo Francis Bathy)

Samedi 28 mars

Printemps Grandeur Nature et visite guidée de la mégaphorbiaie de Lomprez

GEORGES DE HEYN

Les Naturalistes de la Haute-Lesse avaient tenu à participer et à s'associer à Natagora et à la commune de Wellin pour cet événement festif et didactique. La commune de Wellin avait donné la meilleure publicité possible mais les conditions climatiques ne sont guère favorables et la foule attendue n'est pas au rendez-vous.

Outre un marché du terroir et des ateliers « nature » artisanaux, il y avait diverses activités prévues comme la plantation de 1 km de haies et d'un verger de fruitiers haute-tige à Feschaux. Natagora avait mobilisé un bus pour conduire les planteurs bénévoles sur le site à restaurer.

L'équipe de journalistes de Vivacité avait tenu à filmer l'évènement de cette activité citoyenne.

Pour leur part, les NHL avaient projeté une visite guidée de la mégaphorbiaie longeant le Ry d'Ave.

Sous l'impulsion de Natagora et avec l'aide de la commune, cette zone humide a été mise en valeur pour témoigner de la richesse en biodiversité d'un espace considéré comme peu intéressant, voire insalubre, jouxtant un terrain de sport et la salle polyvalente de Lomprez.

Une petite dizaine de visiteurs avec enfants nous ont accompagnés, Gwenaël Delaite et moi-même, pour suivre le caillebotis qui traverse la zone humide, flanqué de panneaux didactiques.

Gwenaël a d'abord présenté l'historique de la mise en valeur du milieu puis j'ai donné quelques explications historiques sur Lomprez.

Le château de Lomprez, entouré de remparts cernés de douves, était un avant-poste défensif du duché de Luxembourg face au château de Revogne, situé à quelques kilomètres de là et qui dépendait de la Principauté de Liège. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, les vestiges de l'enceinte de l'ancien bourg fortifié baignaient au sud dans un étang alimenté par le Ry d'Ave. Cet étang avait un but à la fois défensif et économique. Le trop-plein de l'étang s'écoulait derrière la digue et faisait tourner la roue à aubes du moulin seigneurial. La digue servait aussi d'assise à la chaussée Marie-Thérèse, qui reliait Namur à Luxembourg.

Il faut donc imaginer que la plaine de sport et le centre culturel de Lomprez occupent une zone qui, il y a un siècle et demi encore, n'était qu'un vaste étang que l'on a asséché dans les années 1880.

Les NHL ont d'ailleurs conduit, à l'initiative de Maurice Evrard, une campagne de fouilles de 1989 à 1995. Celle-ci a précisé l'emplacement des remparts et mis en évidence les restes de l'ancienne demeure seigneuriale ainsi qu'une habitation plus modeste occupée par un cordonnier.

En suivant les panneaux didactiques nous donnons quelques explications botaniques et économiques concernant les noisetiers, les aulnes et les saules.

Si les noisetiers et les aulnes portent à la fois fleurs mâles et femelles, les saules sont des plantes dioïques, c'est-à-dire que chaque arbre porte soit des fleurs mâles aux étamines chargées de pollen, soit des fleurs femelles pourvues d'un pistil et d'un ovaire. En Belgique il y a une quinzaine d'espèces de saules et leur détermination n'est pas toujours aisée d'autant plus que les hybridations sont courantes.

Retenons que les osiers, variétés de saules aux feuilles longues et étroites, font le bonheur des vanniers qui écorcent ou non les jeunes branches souples pour confectionner mannes et autres objets à tresser. Au début du XXème siècle il y avait en Belgique près de 4 000 vanniers qui exerçaient leur métier.

L'écorce de saule, comme la reine-des-prés, contient de la salicyline, qui joue un rôle important dans la phytothérapie grâce à ses propriétés anti-inflammatoires et fébrifuges. L'acide salicylique est en effet la base de l'aspirine dont les multiples usages ne sont plus à démontrer.

Un tronc de saule taillé en crayon signale la présence fugace de Zébulon le castor qui, il y 3 ou 4 ans, a tenté de s'établir sur le Ry d'Ave et dont le barrage a suscité une vive polémique.

Un détour par la mare, creusée lors de la mise en état de cette zone humide, nous permet d'observer les pontes récentes des grenouilles rousses dont les amas gélatineux s'accrochent aux berges.

Une nasse, placée la veille avec l'autorisation du DNF, ne ramène aucun batracien mais de nombreuses épinoches colonisant la mare. Elles ont été emmenées probablement par des canards dont les pattes étaient engluées par les oeufs de ces petits poissons.

Nous donnons quelques explications sur les 4 espèces de tritons indigènes susceptibles de coloniser cette mare.

Gwenaël brosse enfin un tableau de la géologie de la région ainsi que de la dynamique des nappes aquifères

grâce à un ingénieux montage d'éponges.

D'après la nouvelle carte géologique (2013), Lomprez se situe au niveau des formations regroupées de Saint-Joseph et de l'Eau Noire, au contact, d'une part, des roches calcaires et schisteuses carbonatées eifeliennes (anc. Couvinien) du talus ardennais et, d'autre part, des roches essentiellement schisto-gréseuses emsiennes de basse Ardenne. Lomprez est donc situé en Ardenne mais est bordé plus au nord par le « serpent de la Calestienne » bordant le flanc sud de la Fagne-Famenne de ses roches calcaires d'origine corallifère.

Il y a environ 395 millions d'années, la Calestienne était constituée de lagons coralliens au sud de l'Equateur. Depuis, les plaques tectoniques ont migré vers le nord sous nos latitudes.

Ces roches calcaires se dissolvent sous l'action de l'eau enrichie en CO_2 et sont donc traversées de grottes et de passages d'eau souterraine. Ces phénomènes karstiques sont une richesse touristique, aussi 6 communes, dont Wellin, se sont associées pour constituer un dossier de «Géopark » qui sera soumis à l'Unesco en vue d'une reconnaissance en tant que patrimoine de l'Humanité.

Nous terminons notre promenade en montrant les divers types de nichoirs accrochés dans l'aulnaie, les meules de végétaux fauchés dans la mégaphorbiaie, destinées à accueillir les couleuvres et les hôtels à insectes destinés aux abeilles solitaires, aux chrysopes et autres coccinelles.

Nous touchons à la fin de la matinée et le temps frais passe à la pluie. Il est temps de se réfugier et de se réchauffer avec une boisson revigorante.

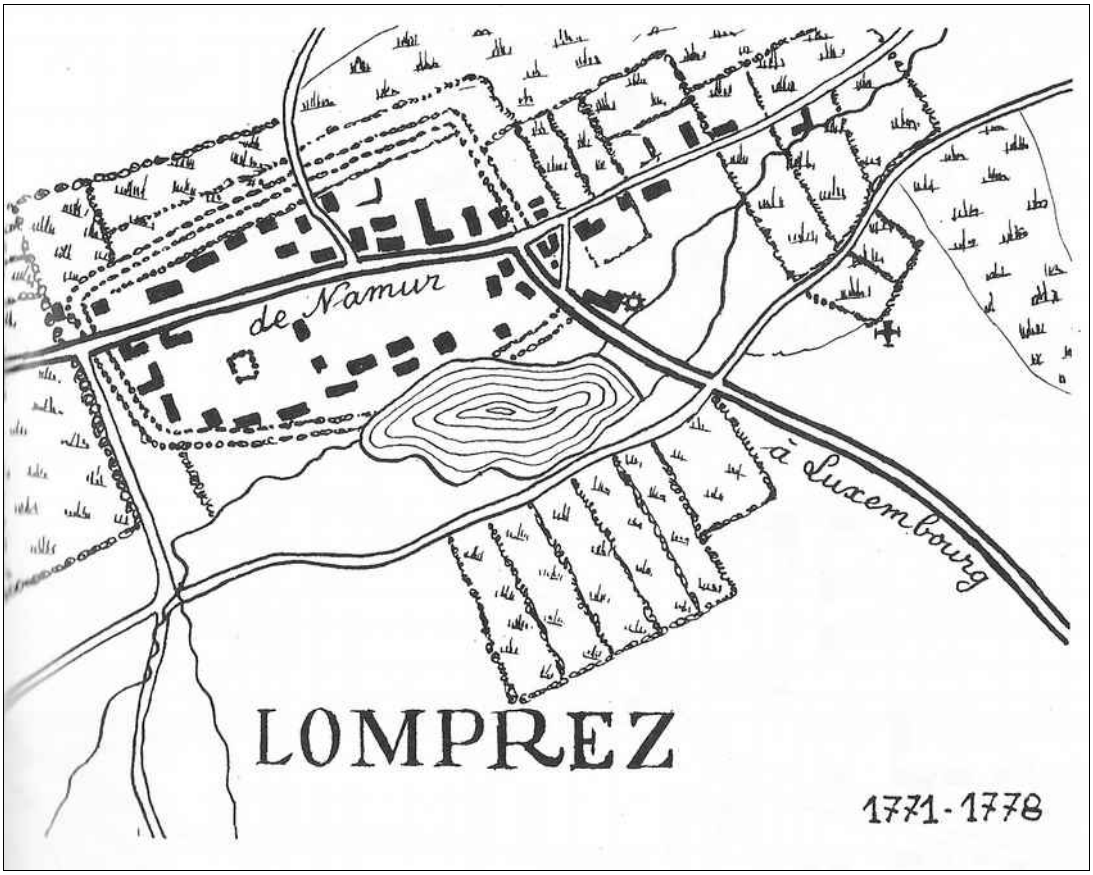

Carte de Ferraris montrant à la fin du XVIIIè s. le bourg fortifié de Lomprez avec les douves asséchées marquées par une double rangée d'arbres, l'étang alimentant le moulin dont il est séparé par une digue servant d'assise à chaussée Marie-Thérèse reliant Namur à Luxembourg. L'étang sera presque entièrement remblayé en 1850.

Compte rendu de la Commission de l'Environnement du 16 avril

Responsable : Philippe Corbeel
Rapporteur : Georges De Heyn

1) Présentation du projet Life Prairies Bocagères par Thibaut Goret, coordinateur du projet.

Ou la synergie de deux associations. Bien aimablement nous accueillons ce jour une présentation du Life prairies Bocagères.

En 50 ans, un tiers des prairies de la Région wallonne a disparu par extension de l'habitat, par le développement des cultures exotiques comme le sapin de Noël, par conversion en cultures céréalières ou fourragères comme le maïs,…

La biodiversité des prairies restantes a fortement régressé suite à l'agriculture intensive et ses méthodes de production industrielle et par la disparition de nombreux micro-habitats (vergers haute-tige, haies, mares,…).

Hors Natura 2000, seulement 3,7 % des prairies wallonnes présentent un bon état de conservation avec 7 espèces typiques de l'Arrhenatherion (prairies maigres de fauche). Pour les prairies en réserve naturelle acquises dans les années 1990, 25 % seulement présentent un bon état de conservation, 54 % un mauvais état de conservation (3 espèces typiques seulement sont présentes). Après 15 ans de gestion par fauchage tardif et arrêt de fertilisation, un certain nombre de prairies ont vu leur niveau de qualité relevé d'un échelon mais le processus est long et décevant pour d'autres sites. Des mesures de gestion plus appropriées devront être envisagées.

Les raisons invoquées sont multiples : richesse en phosphore du sol, absence de banque de graines, gestion inadéquate.

Le projet européen Life Nature vise à restaurer les habitats et les espèces des prairies bocagères de Fagne-Famenne avec Natagora comme bénéficiaire coordinateur (10 sites Natura 2000 sont concernés).

Ce projet s'étend sur 8 années, de 2012 à 2019, et requiert un budget de 4 millions d'euros, financé pour moitié par l'Europe, pour moitié par la Région wallonne. Un tiers du budget est destiné à acquérir des terrains, un tiers à engager 3 employés équivalent temps plein et le dernier tiers concerne les travaux d'aménagement (creusement de mares, achat d'arbres fruitiers, …).

6 espèces animales emblématiques sont visées par ce projet de restauration de milieux en danger :

3 chauves-souris (le grand et le petit rhinolophe, le murin à oreilles échancrées), le triton crêté, la pie-grièche écorcheur et l'agrion mercure.

L'objectif du projet Life Prairies Bocagères est de restaurer 150 ha de prairies, acquérir 100 ha et les mettre en réserve (70 en Famenne, 30 en Fagne), planter 10 km de haies, 10 vergers de 25 arbres fruitiers haute-tige et 5 000 plantes épineuses pour recréer des milieux buissonnants, creuser 500 m de fossés dans la plaine de Focant et en restaurer 500 autres.

Un inventaire de départ botanique et faunistique est en cours pour évaluer la situation actuelle et pouvoir enregistrer les progrès en fin de projet (enregistrements télémétriques pour les chauves-souris par ex.).

Chaque prairie demandera une gestion spécifique en fonction de son état de conservation.

Les prairies ayant un bon indice de biodiversité seront gérées par une fauche tardive, les prairies de moindre qualité subiront deux fauches, une d'été et une d'automne, avec éventuellement un pâturage extensif. Selon l'évolution du milieu, un ensemencement par graines sélectionnées ou par foin exporté de prairies de qualité dans un rayon n'excédant pas 10 km sera envisagé.

Bref, le projet Life Prairies Bocagères est un projet ambitieux visant à redonner vie à une biodiversité bien affaiblie. Les NHL se sont engagés à collaborer notamment dans les inventaires de départ et d'évolution. Notre réserve du Cobri, récemment acquise, pourrait aussi bénéficier du support logistique et financier du Life pour la mise en lumière de la mare qui pourrait abriter le triton crêté.

2) Projet RAVeL Houyet-Gendron

Faut-il que tout soit aménagé pour tout le monde ?

Après bien des résistances, nous avons pu obtenir l'étude de faisabilité commandée par la commune de Houyet à l'Inasep (dont le bourgmestre Mr Petit est directeur commercial : problème potentiel d'éthique et de conflits d'intérêts). Cette étude, qui a coûté la bagatelle de 35 000 €, se base sur le facteur sécurité des kayakeurs qui partent de Houyet pour rejoindre Anseremme. La commune souhaite en effet que l'entièreté du parcours soit accessible à un quad équipé d'une civière pour porter secours aux touristes en difficulté empruntant le sentier ou la Lesse en kayak.

Les conclusions de cette étude font apparaître le coût énorme des infrastructures nécessaires pour réaliser ce projet (entre 3,2 et 4,4 millions d'euros) ainsi que l'impact paysager avec ses passerelles, enrochements et soutènements.

La Commission Environnement des NHL veut attendre la présentation de ce rapport au CLDR de Houyet avant de présenter une stratégie d'opposition à ce projet communal.

Elle constate cependant que l'étude ne fait aucune allusion à l'incidence « nature », malgré les aspects juridiques concernant une zone entièrement en Natura 2000.

Elle s'étonne qu'une solution pratique beaucoup moins onéreuse, déjà utilisée par les pompiers de Vresse-sur-Semois, n'ait pas été évoquée (utilisation d'un canot Zodiak, d'autant plus que la brigade de Dinant en possède deux).

Elle se demande aussi si assurer le coût de la sécurité des clients d'une entreprise privée (location des kayaks) doit être pris en charge par le secteur public.

En attendant contact sera pris avec le service juridique de Natagora et un inventaire complet de la biodiversité du site sera transmise au DEMNA pour bétonner le dossier de protection de la nature.

Bétonner la conservation de la nature est-ce crédible ?

PROCHAIN RENDEZ-VOUS de la Commission Environnement :
le jeudi 23 juillet 2015 à 20h00.
A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !

Les cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse n°7

Couvrant 30 années (et plus ...) d'archéologie en Famenne, le septième cahier sorti de presse en Février 2015, récapitule les activités de l'équipe archéologique des Naturalistes de la Haute-Lesse de 1972 à 2006. Cette brillante synthèse de 28 pages est l'oeuvre de Georges De Heyn.

Après le colloque d'octobre 2014 célébrant les 25 ans d'Archéologie en Région Wallonne, il nous a semblé intéressant de reprendre plus de 30 années de fouilles archéologiques menées sous la houlette de Maurice Evrard avec une équipe qui comprenait nombre de membres des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Le cahier reprend, selon un ordre chronologique, les campagnes de fouilles, leurs découvertes et leurs déceptions.

Des exemplaires sont disponibles pour les membres auprès du Comité.

Les noms de rivières de Wallonie, y compris les régions germanophones

Dictionnaire analytique et historique, par Jean LOICQ

Serie: Mémoires de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie. Section Wallonne, 26 405 pages

Ce dictionnaire étudie pour la première fois l'ensemble des noms de cours d'eau de la Région Wallonne, actuels ou convertis en noms de lieux. Précédé d'une introduction sur le passé linguistique de la Wallonie et de sa lisière germanophone, il replace chacun d'eux dans sa situation hydrographique, reproduit avec leur contexte les formes les plus anciennes de son nom et, autant que possible, en précise l'étymologie et la signification première. La Wallonie, et surtout l'Ardenne, étant riche en hydronymes d'origine celtique, voire <>, cette enquête prend une dimension comparative qui fait de l'ouvrage une contribution à l'histoire ethno-linguistique de l'Europe. D'un autre côté, l'attention portée à nombre de petits cours d'eau oubliés, souvent de dénomination dialectale, restitue leur mémoire, les introduit dans la recherche internationale et contribue à la sauvegarde d'une part méconnue du patrimoine wallon. Au total, ce livre intéresse géographes, historiens, linguistes comparatistes et dialectologues.

L'ouvrage est disponible au prix de 75 euros auprès des Editions PEETERS, 3000 Leuven, oreder@peeters-leuven.be, Fax : +32 16 228 500

Nous profitons de cette publication pour rappeler que le Contrat de rivière Lesse dispose encore de quelques exemplaires des « Hydronymes du sous-bassin de la Lesse ».

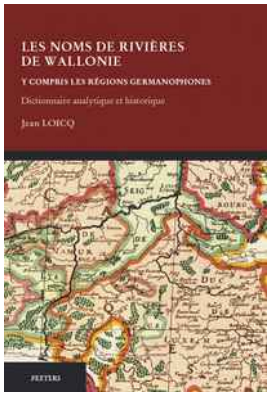

REVUES NATURALISTES

Amis de la forêt de Soignes

Trimestriel n° 1 (2015)

- Aimé Vlémincq (1892-1971), un farouche défenseur de la forêt de Soignes (D. Geerinck)
- La forêt et son écologie au centre de la commémoration du centenaire de la naissance de l'écologiste Paul Duvigneaud (G. Houvenaghel)

Dumortiera

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable :
http:/www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplanten dumortierafr.php

Echo du Marais (L')

Trimestriel n° 113 (printemps 2015)

- La botanique des rues (10) – *Cardamine hirsuta* et ses fruits explosifs (A.M. Paelinck)
- Alternatives aux pesticides (B. & R. Beys)
- Seconde campagne de baguage à l'Hof ter Musschen (D. Pansaers)
- Prix belge pour le CEBE pour son action à l'Hof ter Musschen (M. Moreels)

Genévrier (Le)

Trimestriel n° 1 (2015)

- La maladie de Lyme (M. Vanderhoven)
- Les sorbiers sauvages de Wallonie (J. Stein)
- Le capricorne, un insecte dont la larve mange son chemin (B. Vanopdenbosch)

L'Homme et l'oiseau

Trimestriel n° 1 (2015)

- Fléaux planants (M. David) (chasse aux corvidés)
- Iguaçu (J.C. Beaumont) (frontière Argentine-Brésil)
- Le faucon hobereau, oiseau 2015 (L. Janssens)
- Pinsons du Nord (E. Verheggen)
- La taupe, ce travailleur de l'ombre (C. Rousseau)
- Bilan revalidation 2014 (N. Pineau)

Natagora (Aves + Rnob)

Bimestriel n° 66 (mars-avril 2015)

- Oiseaux montagnards à l'honneur (coll.)
- Que sont devenues les prairies de Fagne-Famenne ? (T. Goret)
- La richesse des prairies pauvres (T. Goret)
- Le LIFE Prairies bocagères porté par ses volontaires (O. Kints)
- Les tiques attaquent (V. Obsomer)
- Les fil(le)s de l'air (B. Segers) (araignées)

Naturalistes de Charleroi

Trimestriel n° 1 (printemps 2015

- Sortie ornithologique en Zélande (G. Loiselet) + compte rendu météorologique (J. Nemeghaire)
- Excursion dans les bois de Loverval (F. Moreau)
- Lichénologie à Soulme et Romedenne (J.P. Duvivier)
- Excursion à La Buissière (F. Moreau)
- Sortie bryologique à Daverdisse (M.-T. Romain)
- Notule : rouge tomate (M.-T. Romain)
- Annexe : les Characées (M.-T. Romain)

Parcs et Réserves (Ardenne et Gaume)

Spécial terrils --- Trimestriel n° 1 (2015)

- La Wallonie, pays des 1 000 terrils ? (C. Bauffe)
- Sept années d'inventaires du potentiel biologique des terrils du bassin minier franco-wallon (F. Stocman & al.)
- Les amphibiens du bassin minier Nord-Pas-de-Calais, période 2009-2013 (S. Rondel)
- Historique et restauration d'un site minier : le terril du Martinet (M. Piret)
- Un atlas des terrils carolos (T. Torrekens)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contrat de rivière de la Haute Meuse

Trimestriel n° 79 (mars 2015)

- Clôture des pâtures en bord de cours d'eau : bilan

Contrat de rivière Lesse

Mensuel n° 70 /71 (mars/avril 2015)

- Nouvelles diverses : Geopark « Calestienne Lesse & Lomme »
- Journées de l'eau

Contrat de rivière Ourthe

Trimestriel N° 65 (mars 2015)

- Vervoz : fossés à redents.
- Hercule, une année de chantiers.
- Le martin-pêcheur.

PUBLICATIONS DIVERSES

Les cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse

N°7

- 30 années d'archéologie en Famenne. Synthèse des activités de l'équipe archéologique de 1972 à 2006. Dossier réalisé par G. De Heyn. Février 2015.

La Garance voyageuse

Trimestriel N° 109 (2015)

- Les faux de Verzy et autres tortillards (F. Dumas)
- Jean-Henri Fabre, conteur des insectes et des plantes (P. Paumard)
- Le jardin du Val Rahmeh, un havre subtropical au creux de la Côte d'Azur (C. Méline & G. Magne)
- Petit guide des céréales à paille (J.Y. Marc & al.)
- Les lins (P. Gros)
- *Nepenthes lowii* : des toilettes perchées (A. Caillon)
- Les pelouses calaminaires (G. Lemoine & M. Pauwels)

Les revues naturalistes et de protection de l'environnement citées sont disponibles et peuvent être envoyées sur demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Marie-Thérèse Romain Lotissement Coputienne, 10 6920 Wellin Tél.: 084 36 77 29 leurquin.romain@skynet.be

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.
Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).
Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte
IBAN : BE34 5230 8042 4290
BIC : TRIOBEBB
« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »
6920 Froidlieu (Wellin)
en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
Moins de 30 ans et chômeurs	5,00 €

Comité

Claire BRENU Administratrice	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 claire.brenu@gmail.com
Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie, 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 243 531 gdeheyn@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476 754 096 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 2 mai 2015

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com